



Mercedes-Benz

Conditions de participation

Pour pouvoir vous inscrire sur le Retail Panel, vous devez faire partie du cercle de personnes autorisées. Ce dernier comprend exclusivement les personnes suivantes :

1. collaborateurs de partenaires contractuels agréés de Mercedes-Benz AG avec une autorisation active pour la vente et/ou la maintenance de véhicules des catégories VP et/ou Vans des marques Mercedes-Benz, Mercedes-AMG, Mercedes-Maybach et Mercedes-EQ
2. collaborateurs d'une succursale Mercedes-Benz active responsable de la vente et/ou de la maintenance de véhicules des catégories VP et/ou Vans des marques Mercedes-Benz, Mercedes-AMG, Mercedes-Maybach et Mercedes-EQ
3. collaborateurs d'une représentation de Mercedes-Benz AG sur un marché (Market Performance Center MPC) qui dépend de l'entité "Mercedes-Benz AG" (catégorie VP et/ou Vans)
4. collaborateurs d'une représentation générale agréée par Mercedes-Benz AG sur un marché, qui dispose d'un contrat actif avec Mercedes-Benz AG (catégorie VP et/ou Vans)

Pour la vérification, vous devez indiquer le numéro GSSN de votre établissement, le code de marque/numéro de réseau de distribution ou le nom et le siège de votre établissement. Nous nous réservons le droit de vérifier aléatoirement vos indications après l'inscription.

